



NELGA BOURSES POSTDOCTORALES 2024

“Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique”

Objectifs du programme

L'Office allemand d'échanges universitaires (DAAD) est financé par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ), à la demande du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ), pour organiser des mesures de soutien au "Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA)".

NELGA est un partenariat de plus de 70 universités et institutions de recherche africaines de premier plan qui ont fait leurs preuves en matière d'éducation, de formation et de recherche sur la gouvernance foncière. Pour un aperçu des universités et institutions partenaires, [cliquez ici](#).

Les objectifs de NELGA sont les suivants :

- Améliorer les opportunités de formation et les programmes d'études sur la gouvernance foncière en Afrique ;
- Promouvoir la recherche fondée sur la demande en matière de politique foncière ;
- Mettre en relation les universitaires et les chercheurs à travers l'Afrique ;
- Créer des données et des informations pour le suivi et l'évaluation des réformes de la politique foncière ; Renforcer les liens entre les politiques et la recherche.

Le DAAD offre des bourses d'études de recherche postdoctorale dans des universités et des instituts de recherche africains.

Candidats éligibles

Nous invitons les jeunes scientifiques postdoctoraux titulaires d'un doctorat délivré par des institutions centrales qui traitent les questions de politique foncière en Afrique à postuler pour **une bourse postdoctorale NELGA**.

Les candidats doivent :

- Avoir obtenu leur doctorat dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État ;
- Avoir une formation en gouvernance/gestion foncière ou dans un domaine connexe (par exemple, administration foncière, économie foncière, planification urbaine et régionale, géomatique) ;

- Être ressortissants d'un pays africain ;
- Obtenir un congé de leur établissement d'origine pour effectuer une étude sur le terrain ou à l'étranger ;

Une attention particulière sera donnée aux candidatures féminines et aux candidatures de personnes issus de régions ou de groupes moins privilégiés

Les domaines éligibles

Une attention particulière sera accordée aux propositions qui abordent les questions transversales décrites dans la fiche d'information accompagnant le présent appel.

Si vous n'êtes pas sûr que votre domaine de recherche soit approprié, n'hésitez pas à contacter le DAAD pour obtenir des conseils.

Lieu d'occupation

Les bourses sont valables pour la recherche sur le terrain (e.g. pour la collecte de donnée), dans un établissement d'enseignement supérieur d'État ou reconnu par l'État, ou dans un institut de recherche non universitaire africain.

Si l'établissement sélectionné n'est pas l'établissement d'origine, il doit être disposé à accueillir le boursier pendant son séjour de recherche et à lui fournir une assistance adéquate. Les conditions de coopération avec l'établissement d'accueil doivent avoir été clarifiées et documentées avant le séjour de recherche.

Durée

Les bourses sont valables pour une période **d'une année maximum**. Seuls les mois entiers sont finançables. La bourse n'est pas renouvelable.

Valeur

La bourse de base comprend :

- un montant mensuel de 800 euros ;
- un atelier de formation à distance sur les stratégies de communication effectives des résultats de la recherche.

En outre, une aide peut être accordée sur demande (sous réserve de la disponibilité des fonds) pour les éléments suivants :

Remboursement des dépenses pour des publications scientifiques dans des revues pertinentes jusqu'à un maximum de 1500 euros. L'accès au réseau NELGA au niveau national, régional et continental par le biais d'événements, de conférences et d'ateliers virtuels et en personne sera fourni et organisé par le réseau.

Conditions générales

Un mois après la fin de la bourse, le boursier doit fournir un rapport détaillé sur la mise en œuvre de la recherche et ses résultats. La bourse n'est pas renouvelable. Le financement n'est éligible qu'une fois par an, par sujet et par étape éducative.

Procédure de candidature

Les candidats seront tenus de :

1. s'inscrire en ligne via le portail du DAAD (s'ils ne sont pas déjà enregistrés) <https://portal.daad.de/>
2. postuler en ligne sous le lien suivant: [cliquez ici](#)

Pour toute question technique concernant le portail du DAAD, veuillez contacter exclusivement portal@daad.de.

Documents à soumettre

- Formulaire de demande du DAAD, dûment rempli (disponible dans le portail du DAAD) ;
- Curriculum Vitae (veuillez utiliser le formulaire de spécimen Europass à l'adresse suivante : <http://europass.cedefop.europa.eu>) ;
- La liste des publications (le cas échéant) ;
- Une lettre de motivation (max. 1 page) ;
- Une description détaillée de la proposition de recherche et une description des travaux de recherche antérieurs (max. 10 pages) ;
- Le calendrier hebdomadaire détaillé des travaux de recherche prévus ;
- Une description des résultats attendus et des produits orientés vers l'application (y compris des idées pour la transition des résultats vers la société et la politique) ;
- Les copies des diplômes/certificats de niveau Master (avec les notes finales) et les relevés de notes de toutes les années (y compris une explication du système de notation) ;
- Les copies des diplômes/certificats de doctorat (avec les notes finales) et les relevés de notes de toutes les années (y compris une explication du système de notation) ;
- Deux lettres de référence récentes des professeurs d'université en mesure de fournir des informations sur les qualifications du candidat ;
- Preuve de l'enseignement/de l'expérience professionnelle/des stages (le cas échéant) ;

- Une lettre confirmant la supervision par un conseiller académique de l'institut d'accueil ou d'origine, qui fait référence à la proposition du candidat et confirme que l'institut d'accueil ou d'origine fournira un lieu de travail (ne s'applique pas aux études sur le terrain).

Délais

Les délais sont les suivants :

Délais de soumission
18 mars 2024

Début de la bourse
À partir du 1er juillet 2024

Critères de sélection

Les candidatures seront examinées par un comité de sélection indépendant composé d'experts dans les domaines concernés.

L'évaluation basée sur les performances prendra en compte :

- Un projet de recherche convaincant et bien planifié (y compris les travaux préliminaires entrepris, la pertinence du sujet pour la recherche et les résultats orientés vers l'application, le choix des méthodes et de l'équipement de travail, l'adéquation des installations et du soutien offerts par l'établissement d'accueil, l'adéquation du calendrier, la motivation) ;
- Les résultats académiques (y compris les qualifications scientifiques et autres, la cohérence de la proposition avec la poursuite de la qualification scientifique et la planification de la carrière à long terme) ;
- La cohérence de la proposition avec les objectifs du NELGA (y compris la pertinence pour les liens politiques, la transférabilité des résultats attendus dans la politique).

Tout document supplémentaire étayant la pertinence académique de la proposition de recherche ou fournissant des informations sur les activités extrascolaires pertinentes du candidat sera également pris en compte dans l'évaluation.

Contacts

Pour toute question concernant **la procédure de candidature**, veuillez contacter

- Mme Eva Rothenpieler (rothenpieler@daad.de)

Pour les questions concernant **NELGA**, veuillez contacter

- Mr Jean-Eudes Fournial (jean-eudes.fournial@giz.de)

Session d'information pour les candidats

Le DAAD proposera une session d'information virtuelle aux candidats intéressés le 22 février 2024, à 11h00 CET (heure d'Europe centrale). Si vous êtes intéressé par cette session, veuillez utiliser le lien suivant : [Cliquez ici !](#)

La langue principale de l'événement sera l'anglais, mais les documents d'information et les questions et réponses seront en anglais et en français.



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service



AFRICAN LAND POLICY CENTRE



coopération
allemande
DEUTSCHE ZUSAMMENARBEIT



Mise en œuvre par

giz
Leibniz-Gesellschaft
Leibniz-Zentrum
für Internationale
Kooperationen

NELGA Bourses Postdoctorales

Aperçu

Le Réseau d'excellence sur la gouvernance foncière en Afrique (NELGA) est un partenariat de plus de 70 universités et instituts de recherche africains de premier plan ayant fait leurs preuves en matière d'éducation, de formation et de recherche sur la gouvernance foncière. Le réseau est établi par le Centre africain pour les politiques foncières (ALPC), anciennement Initiative sur les politiques foncières (IPF), en coopération avec la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) avec le soutien financier du Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ). L'objectif de NELGA est de renforcer le rôle des universités et des chercheurs africains dans le domaine de la politique foncière et de la gestion des terres, en tenant dûment compte des groupes marginalisés, des petits exploitants, des pasteurs et des femmes.

- Améliorer les possibilités de formation et les programmes d'études sur la gouvernance foncière en Afrique ;
- Promouvoir la recherche axée sur la demande en matière de politique foncière ;
- Connecter les universitaires et les chercheurs à travers l'Afrique ;
- Créer des données et des informations pour le suivi et l'évaluation des réformes des politiques foncières ;
- Renforcer les liens entre les politiques et la recherche.

NELGA Bourses postdoctorales

Le Service allemand d'échanges universitaires (DAAD) soutient NELGA par le biais d'un programme de bourses disponible pour les jeunes universitaires et professionnels des États membres de l'Union africaine.

Les jeunes scientifiques titulaires d'un doctorat sont éligibles pour postuler pour une période de financement d'un an dans le domaine, dans un établissement d'enseignement supérieur d'Etat ou reconnu par l'État, ou un institut de recherche non universitaire dans n'importe quel pays africain. Pour assurer le transfert des résultats de la recherche à la société et aux politiques, la bourse sera accompagnée de mesures de soutien aux publications scientifiques et aux formations en communication scientifique.

L'accent sera mis sur les projets de recherche portant sur les domaines clés suivants :

- Institutions et transactions foncières
- Droits fonciers
- Gestion de l'arpentage et de l'information foncière
- Aspects socio-économiques de la gouvernance foncière

Chacun de ces quatre domaines clés a des sous-catégories. Les propositions doivent couvrir l'une de ces sous-catégories pour être admissible pour une bourse de recherche. Les propositions de recherche seront évaluées en fonction de leur qualité académique, de la pertinence politique du sujet et de la méthodologie suggérées. La proposition de recherche doit clairement mettre en évidence comment les résultats peuvent contribuer à améliorer les politiques foncières et les systèmes de gouvernance foncière au niveau national, régional ou continental. Les propositions portant sur des questions transversales intégrées, notamment le genre, le changement climatique, les droits fonciers coutumiers et les solutions numériques aux problèmes fonciers, sont fortement encouragées.

Institutions et transactions foncières	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Élaboration de politiques foncières processus ▪ Dispositions institutionnelles ▪ Transactions foncières ▪ Corruption dans la gouvernance foncière
Droits fonciers	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Droits fonciers ▪ Droits fonciers des femmes ▪ Conflits/Différends
Gestion de l'arpentage et de l'information foncière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Cadastre/Géomatique ▪ Gestion de l'information foncière
Aspects socio-économiques de la gouvernance foncière	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Tendances socioéconomiques de la gouvernance foncière ▪ Titres de propriété, marchés fonciers, utilisation des terres et changement climatique ▪ Investissements fonciers à grande échelle

Contact

Pour obtenir de plus amples renseignements sur les possibilités de financement, les exigences et les processus de demande, veuillez communiquer avec le DAAD :

Mme Eva Rothenpieler (rothenpieler@daad.de)

<https://www.daad.de/en/slga/>



Deutscher Akademischer Austauschdienst
German Academic Exchange Service

Published in July 2023 by the German Academic Exchange Service (DAAD)

• Section ST32 • Kennedyallee 50 • 53175 Bonn • Germany